C 7 : Le financement de l’entreprise

*complément : 3 Comparer les modes de financement (schéma) C2 Les opérations d’investissement et de financement*

Afin de financer les cycles d’investissement et d’exploitation, l’entreprise doit choisir des modes de financement internes ou externes.

Le choix des modes de financement relève de décisions d’arbitrage visant à assurer l’équilibre de la structure financière et de la trésorerie.

## 1. Les financements internes

### A. L’autofinancement

L’entreprise se finance à partir de sa trésorerie disponible (disponibilités + valeurs mobilières de placement). Ce mode de financement présente des avantages liés au fait que le coût de financement est nul et qu’il n’affecte pas la profitabilité de l’entreprise. Par contre, le montant du financement est limité à la trésorerie disponible de l’entreprise.

L’autofinancement se fait au détriment du versement de dividendes. Il nécessite donc l’accord des associés lors de l’AGO.

### B. L’apport en compte courant d’associés

L’apport en compte courant est une somme qu’un associé verse sur le compte bancaire de l’entreprise lorsque celle-ci a un besoin de trésorerie ou un besoin de financement.

Dans les SA et les SARL, seuls les associés détenant au moins 5 % du capital de la société peuvent réaliser cet apport. Ils sont rémunérés avec des intérêts, même si l’entreprise ne peut verser de dividendes, selon les taux moyens pratiqués dans les banques. L’apport peut être remboursé à l’associé dès que l’entreprise dégage une trésorerie suffisante.

## 2. Les financements externes

### A. Les financements directs

### L’augmentation de capital par apports en numéraire

L’augmentation de capital par apports en numéraire consiste à augmenter le capital de l’entreprise en créant de nouvelles actions achetées par des associés ou des actionnaires, anciens ou nouveaux, et qui obtiendront des actions en contrepartie. Ces actions leur procurent un titre de propriété pour lequel sont associés un droit de vote et une rémunération (les dividendes). La décision est prise en AGE.

L’augmentation de capital augmente l’indépendance financière de l’entreprise. Elle est donc rassurante pour les créanciers.

Il s’agit d’un financement non coûteux (pas d’intérêts bancaires) mais qui entraîne une modification de la répartition du pouvoir entre associés (avec, notamment, d’éventuels nouveaux associés).

### Sur le marché des capitaux : marché monétaire (CT), marché financier (LT) (C2)

### B. L’emprunt bancaire : financement indirect

L’emprunt bancaire permet d’étaler le financement sur une durée longue et de ne pas solliciter les associés.

Dans certains cas, l’entreprise peut bénéficier d’un effet de levier (si le taux d’intérêt est inférieur au taux de rentabilité économique).

Les inconvénients de l’emprunt sont surtout dus au fait qu’il réduit la profitabilité (coût des intérêts) et l’autonomie financière de l’entreprise.

## 3. L’arbitrage entre les modes de financement

L’entreprise doit choisir le mode de financement qui correspondra le mieux à sa situation financière et à sa stratégie.

Les paramètres influençant l’arbitrage sont les performances passées et prévues de l’entreprise, le poids et le pouvoir de négociation des actionnaires, le niveau d’endettement et la capacité de négociation de l’entreprise avec les institutions financières, les conditions d’emprunt.